



INFORMATIONS AUX NAGEURS & FAMILLES

Rentrée saison sportive 2019 - 2020

Quelques dates importantes :

- Les inscriptions auront lieu le **samedi 31 août**, le **mercredi 4 septembre** et le **samedi 7 septembre** lors du forum des associations à Beaucaire
- La **rentrée sportive** aura lieu le **lundi 16 septembre 2019**,
- La piscine sera fermée du **vendredi 20 décembre** au soir jusqu'au **lundi 6 janvier 2020** matin
- La fin de saison au lieu le **samedi 20 juin 2020**

Les **tarifs** pratiqués pour la saison 2019 – 2020, comprenant la licence-assurance à la FFN sont les suivants :

(ATTENTION , les tarifs de la licence 2019-2020 ne sont pas encore connus et risque d'être revus à la hausse par la FFN)

GROUPE	Fréquence	Nouvelle adhésion	Renouvellement	Part licence FFN
SARDINES – GOUJONS – PASS'PORT – MARSOUIN - SAUV'NAGE – REQUIN – DAUPHIN – SWIMMING (45 minutes)	1 fois par semaine	215	195	0- 15 ans : 22
	2 fois par semaine	280	260	16 et plus : 10
Natation adulte (1h)	1 fois par semaine	220	200	10
	2 fois par semaine	300	280	
Gym - Natation (1h30)	1 fois par semaine	280	260	10
	2 fois par semaine	360	340	
Aquaphobie (1h)		220	200	10
Aquagym Aquatrining Aquatonic (45 minutes)	1 fois par semaine	215	195	10
	2 fois par semaine	280	260	
4 Nages		285		30
Avenir		285		30
Jeunes et Plus		335		50
Eveil – Alevins		215		22
Aquabike	La séance	12		10
	1 carnet de 10 séances	100		

Vous disposez de **3 modes de paiement** :

- en espèces : **la totalité est à fournir à l'inscription**
- par chèque à l'ordre du BTAC. Possibilité de paiement en 4 fois maximum (Octobre, Novembre, Décembre et Janvier). **La totalité des chèques est à fournir à l'inscription.**
- en chèques vacances. coupons Sport, coupon CAF et participation CE
- Réduction de 10 euros à partir de la 2ème inscription d'une même famille au club
- Les cotisations sont annuelles. Pour une annulation pour raison médicale ou déménagement, des frais de dossier d'un montant de 50 euros ainsi que le montant de la licence FFN seront retenus.

Tout dossier incomplet sera refusé

Aucun remboursement ne sera effectué à compter du 15 octobre 2019

Le **règlement intérieur** du club est consultable sur le site internet du club, à l'adresse suivante : <https://www.btacnatation.com/media/uploaded/sites/585/document/> ainsi qu'au panneau d'affichage de la piscine.

La communication se fera par **mail**, ainsi qu'à travers le **site internet** du BTAC, et la **page Facebook** BTAC

Le **planning des compétitions** et des **manifestations** organisées sera disponible au niveau du panneau d'affichage de la piscine ainsi que sur le site internet du club : www.btacnatation.com

Pour toutes questions supplémentaires, le bureau du club de natation se tient à votre entière disposition. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : btacnatation@gmail.com

Le bureau du BTAC